


**PV de réunion du Comité Directeur de la LNAVB**
**Samedi 29 mai 2021 en visio-conférence**
**Membres du Comité Directeur**

Nom	Présence	Acronyme	Nom	Présence	Acronyme
Nadège CASTAINGS	X	NCa	Faiçal LARIDHI - Représentant CDVB 16	X	FLa
François FERNANDEZ	X	FFe	Nathalie ROLAND - Représentant CDVB 17	X	NRo
Allister GEORGE	X	AGe	Jean CHAUVIN - Représentant CDVB 19	X	JCh
Michèle GIRAUD-BAHUET	X	MGB	Yves LABROUSSE - Représentant CDVB 24	X	YLa
Stéphane GREMILLON	Exc	SGr	Laurent DELAVAUULT - Représentant CDVB 33	X	LDe
Laurence GRIMONET	X	LGr	Michel MALET - Représentant CDVB 40	X	MMa
Maëva GUIGNAN	X	MGu	Gérard NOLIBOS - Représentant CDVB 64	X	GNo
Pascal HIBERT	X	PHi	Anny MAROLLEAU - Représentant CDVB 79	X	AMa
Josselin LAFOND	Abs	JLa	J-Luc GOUVERNEUR - Représentant CDVB 86	X	JLG
Elisabeth MARTIN	X	EMa			
Jacques MOREAU	X	JMo			
Nathalie PEDRETTI	X	NPe			
Thibault SALVIAT	X	TSa			
Pierre SARRAMAIGNA	X	PSa			
Marisa STOLL-GASSER	X	MSG			
Alexandre TRAN BA THO	X	ATB			
Alain TREVISIOL	X	ATr			

*Acronymes et symboles utilisés décrits en annexe (dernière page)*

## 1 Mot du président

Chose importante, on a un recul de 6 mois de fonctionnement, je me suis fait une rétrospective de ce que nous avons fait et de ce que je ferai en tant que président élu de la ligue.

Donc je ne m'investirai pas dans la suite de mon mandat pour lequel j'ai été élu sur le portage actuel. Je reconnais le travail énorme de beaucoup de gens, notamment de personnes que j'ai placées à la vice-présidence et à la présidence de la commission technique et développement, mais les comportements ne correspondent pas à la vision que je me fais du monde associatif et de la ligue, donc je proposerai la démission de Pierre Sarraïmagna

Je vous informe de la récente démission du Bureau Directeur de Marisa Stoll-Gasser, dont je prends acte.

Et donc effectivement, je re-proposerai au prochain bureau une ré-articulation, en fonction de ce que je viens de dire

- ✓ *JLG : demande quelques précisions*
- ✓ *NCA : demande des précisions sur les procédures de révocation*
- ✓ *JMo : estime que c'est un faux problème et que nous verrons ce point et son respect avec le référent statuts et règlements de la ligue (Alexandre)*
- ✓ *GNo : demande des précisions sur les raisons*
- ✓ *JMo : exprime que c'est son ressenti et qu'il ne peut pas prendre trois ans de pressions et choses qui ne lui conviennent pas*
- ✓ *TSA : revient sur le fait que ce n'est pas à l'ordre du jour et revient sur la démission de MSG, alors qu'elle est présente*
- ✓ *ATr : annonce que MSG n'a pas démissionné du comité directeur*
- ✓ *LGr : signifie qu'elle est élue*
- ✓ *JMo ; signifie qu'il a acté mais qu'il n'a pas forcément accepté et que, lors de la prochaine réunion du bureau, le 7/06, nous mettrons en forme le bureau*
- ✓ *ATr : rappelle qu'elle n'a démissionné que de la vice-présidence et du bureau*
- ✓ *MSG : j'ai démissionné de mes fonctions vice-présidence, bureau, jeunesse et communication*
- ✓ *MGu : elle est élue*
- ✓ *ATr : les choses sont claires*
- ✓ *NCA : rappelle qu'elle est procédurière et que, concernant la fonction de vice-président de Pierre, c'est au bureau de se prononcer et que pour la commission technique et développement c'est au comité directeur de la faire*
- ✓ *ATr : rappelle que sur la composition du CD, par contre, ça ne change pas*
- ✓ *JMo : si vous voulez rester sur la forme plutôt que le fond, effectivement dans la forme on fera ce qu'il faut*

## 2 Vote des PV de Bureau Exécutif, Comité Directeur et Commissions



Le PV du CD du 24/04 est adopté (P=23, C=0, A=1)



Le PV du Bureau Exécutif du 12/04 et 20/04 (P=23, C=0, A=1)

- ✓ *MGu : une remarque concernant le remplacement de l'ordinateur d'Olivier AUDABRAM pour 2800 €, ça me choque un peu*
- ✓ *JMo : effectivement Olivier avait besoin d'un ordinateur, il proposait d'acheter l'ordinateur et d'en prendre une partie, il avait demandé au président de la commission qui m'a demandé. Et j'ai répondu favorablement car c'est effectivement très important. J'ai pris la décision et le bureau a fait la même réflexion que toi.*
- ✓ *Olivier Audabram : expose qu'il est sur la stratégie de prendre un modèle haut de gamme pour les garder le plus longtemps possible*



Les 4 CR de la CRTD (N°1 à 4) sont adoptés (P=24, C=0, A=0)

## 3 Mesures proposées pour les tarifs 2021.2022 (présentées par JMo)

- Présentation des propositions votées en BE, soumises maintenant au vote du CD pour les trois propositions se détachant

- Pour les tarifs licences, on retiendra la proposition qui aura recueilli le plus de voix.

## RE-AFFILIATIONS

### ➤ Gratuites

✓ Impact = 9359 €

## LICENCES

### ➤ Proposition 1 : 25 % sur tous les renouvellements de licences 2021-2022 (idem FF)

✓ Assiette de calcul : licences 2020-2021 (100531 €)

#### ✓ Impact

▪ 15079 € (100531 \* 25% \* 60%) pour un taux de renouvellement à 60%

### ➤ Proposition 1.2 : Renouvellements de licences 2021-2022 : réduction 25 % hors jeunes et gratuits pour les jeunes de M7 à M21

✓ Assiette de calcul : licences 2020-2021 (jeunes 50798 € / hors jeunes 49733 €)

#### ✓ Impact

▪ 37939 € ((49733 \* 25% + 50798) \* 60%) pour un taux de renouvellement à 60%

### ➤ Proposition 1.3 : Renouvellements de licences 2021-2022 : réduction 25 % hors jeunes et 50% pour les jeunes de M7 à M21

✓ Assiette de calcul : licences 2020-2021 (jeunes 50798 € / hors jeunes 49733 €)

#### ✓ Impact

▪ 22700 € ((49733 \* 25% + 50798 \* 50%) \* 60%) pour un taux de renouvellement à 60%

- ✓ ATr : petite précision et c'est intéressant, on a fait le raisonnement sur la saison actuelle avec un volume de 100 000 euros, mesuré les dernières saisons.
- ✓ MGu : rappelle les licences encadrants, arbitres...
- ✓ ATr : répond que c'est compris
- ✓ JMo : la bonne question à se poser : il faut faire quelque chose sur les jeunes, est-ce qu'on fait avec l'argent qu'on ne prendrait pas ou bien avec l'utilisation de l'argent à destination des jeunes avec l'organisation d'actions à destination des jeunes ?
- ✓ JLG : salue le geste à destination des jeunes et signifie l'importance de la communication sur le geste que nous faisons à tous les licenciés, pour inciter les clubs à suivre.
- ✓ LGr : quid pour 2022.2023 ? comment on communique si on revient comme avant ?
- ✓ ATr : si ça revient normal on revient comme avant
- ✓ LGr : comment communiquer sur la grande différence du tarif des licences entre 2021 et 2022 ?
- ✓ JMo : on est bien d'accord que le tarif ne change pas mais c'est une réduction
- ✓ ATr : ça revient sur le fait que cette année il y a une réduction exceptionnelle
- ✓ JMo : rappelle qu'il y a des clubs qui prennent une part club de 4/5/10 euros et d'autres 150 ou 200 voire 200 ou 400 euros. Nous, le geste est minime et on doit inciter les clubs à le faire.



La ré-affiliation gratuite pour les clubs est adoptée (P=23, C=1, A=0)



Pour les licences, la proposition 1.2 est adoptée

- 1 : 7 voix

- 1.2 : 9 voix
- 1.3 : 8 voix
- Abstentions : 0 voix

✓ *ATr : on peut sans doute en déduire que les 3 propositions étaient pertinentes.*

#### 4 Information RH (présentée par ATr)

- Nous avons fait valider un projet de changement de statut et de salaire de deux salariés. Les deux propositions ont eu un aboutissement un peu différent :
  - ✓ David Borella a accepté le passage cadre position 6 et le forfait jour
  - ✓ Steven Platteau a eu, en parallèle, une autre proposition pour être adjoint au Stade Poitevin et il a accepté, et nous quitte au 30 juin 2021.
  - ✓ *JMo : effectivement Steven est sur une autre piste, il part fin juin. On a calé son emploi du temps jusqu'à fin juin, tout va être donné pour solde de tout compte à la comptable. Il remettra ordinateur et téléphone.*
  - ✓ *MGu : est-ce qu'il y a une orientation pour une réaffectation des missions ou remplacement ?*
  - ✓ *PSa : la fonction va être solutionnée par Etienne Bideaud et Christophe Clément, la question du responsable performance féminin reste entière pour la suite.*

#### 5 CRS : Proposition pour les championnats seniors 2021-2022 (présentée par MGB)

- Une reprise en douceur est prévue, avec un redémarrage de championnat décalé de 3 semaines, pour permettre à tout le monde de reprendre progressivement. Le réengagement devra être reconfirmé vers la 3ème semaine de septembre, sans sanction financière, mais simplement sportive.
  - ✓ 1ère phase avec 4 poules géographiques. Logiquement, des déplacements beaucoup moins loin. On a limité le nombre de rencontres.
  - ✓ 2ème phase : en cas de problème d'arrêt, nous pourrions faire un classement à l'issue de la 1ère phase.
  - ✓ 3 inconvénients : une poule PA départementale, une poule écrasée au centre avec les bordelais qui vont jusqu'à Tulle, Brive, et une organisation à faire dans l'urgence une fois le réengagement confirmé en septembre.
- MGB détaille les calendriers saison régulière et phase finale pour déterminer les montées.
- La formule proposée est uniquement pour cette saison.
  - ✓ *PSa : je regardais le nombre de match par équipe, on réduit considérablement, par contre on a des matchs plus concentrés, notamment début janvier, si on pouvait les décaler, ce ne serait pas mal. On a des risques si on reprend trop tôt sans préparation. Peut-être décaler la première journée de janvier au 19 décembre.*
  - ✓ *MGB : il faut qu'on laisse des dates pour des reports des matchs, dans ce contexte sanitaire.*
  - ✓ *ATr : le calendrier est indicatif et peut être amené à être modifié*



La proposition pour les championnats seniors 2021-2022 de la CRS est adoptée (P=21, C=0, A=3)

#### 6 Commission Régionale Technique et Développement (CRTD) - PSa

##### 6.1 Pôles

Le recrutement est effectué.

Une décision est tombée de la DTN, suite à une note de cadrage de l'ANS pour classer les pôles en catégorie 1 et 2. Nous avons reçu une notification, un peu alambiquée, comme quoi le pôle espoir féminin passait catégorie 2. La forme de cette notification, est un mail envoyé par la DTN adjoint, comme quoi le seul pôle volley déclassé était celui de Bordeaux à l'ensemble des responsables des pôles, sans notification aux élus.

Un courrier devait partir, signé par le président de la ligue au président de la fédération, je ne sais pas où on en est de ce courrier.

## 6.2 Formation

Au niveau de la formation, Christian Pénigaud poursuit au niveau beach et au niveau animateur.

## 6.3 Commission PSF

Une commission PSF a été créée, et s'est réunie.

Elle concerne les aides aux clubs qui vont être attribuées, notamment via le compte asso, Jacques pourra en dire un mot concernant la répartition et les choix effectués.

## 6.4 Développement

David B a été nommé responsable de développement avec une fiche de poste travaillée avec lui. Etienne B et Christophe C ont travaillé sur la structuration des activités et fonctions de la partie performance.

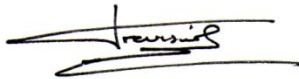
Au niveau des affinitaires, TSa pourra vous en dire un mot. Des groupes de travail ont été formés et ont commencé à proposer les trames du projet de développement que sont sensés synthétiser nos salariés.

- ✓ Stéphane Faure : 9 restants et 5 arrivées sur le pôle masculin
- ✓ Olivier Audabram : vu avec la directrice nationale Axelle GUIGUET, donc actuellement je suis entraîneur au pôle mais j'ai la mission de l'EDF U19 jusqu'au mois d'août et ensuite on va faire un lissage pour inverser nos rôles l'année prochaine.
- ✓ La question sera d'avoir un entraîneur avec nous, si possible dès la saison prochaine. L'idée est d'avoir un lissage l'an prochain pour que cet adjoint soit apte la saison suivante au départ de Stéphane.
- ✓ PSa : on se pose aussi la question sur le pôle féminin, on est sur des pistes service civique, contrat d'apprentissage.
- ✓ NRo : quels sont les impacts de la déclassification ?
- ✓ PSa : c'est très brouillon aujourd'hui, il est question d'un financement pour aider sur le pôle qui n'a pas de CTS, sauf qu'aujourd'hui cette aide passe par les aides fédérales aux ligues et pas par l'ANS, aujourd'hui aucune incidence financière, la ligue assume, puisque, aujourd'hui au niveau réglementaire l'incidence elle est de 0.
- ✓ JMo : en tout état de cause, ça ne remet pas en cause le financement pour l'an prochain.
- ✓ YLa : il y a un complément qui passe par l'ANS par l'ancienne DRJS, mais il se pose toutefois la question des 7000 euros accordés par la région, s'ils apprennent le déclassement.
- ✓ PHi : combien y aura-t-il de filles l'an prochain ?
- ✓ PSa : réduction à 14 filles
- ✓ Stéphane Faure : rappelle qu'il faut être vigilant sur le statut des jeunes, si elles ne sont plus espoir, le CREPS facturera davantage.
- ✓ PSa : signifie qu'aujourd'hui cela reste un pôle espoir.
- ✓ TSa : sur l'affinitaire on a réalisé une fiche récapitulative avec l'ensemble des objectifs que l'on pouvait se fixer sur l'olympiade, je ne sais pas si elle sera soumise ou pas à l'AG. Il y a des réunions qui vont être proposées, plus sur la conception d'un pôle universitaire et sur les projets de conventions GSA avec UGSEL/USEP.
- ✓ MGU : David B a travaillé les actions sur le beach, qui devraient être globalement les mêmes que l'an dernier. On aimerait organiser les finales régionales, comme l'an dernier. Toujours l'idée de faire une journée outdoor fin août début septembre. Dossier pôle beach volley, dont le porteur est le Ré Beach Club, il a été complété en réponse aux questionnements. Il est en validation auprès du club. Je déborde sur l'arbitrage j'ai contacté Isabelle Dufour, effectivement les inscriptions pour la formation peuvent être faites par les ligues extérieures.
- ✓ JMo : concernant l'ANS on a boosté tout le monde pour que les dossiers se finalisent pour la date butoir du 26 mai. Pour expliquer globalement il y a 100000 euros, clubs 46 %, 26/27 comités et 26/27 pour la ligue. L'idée serait qu'à la fin de l'olympiade on arrive à 50 % pour les clubs. 36 ou 37 dossiers déposés. Les départements vont avoir à étudier à leur niveau

*maintenant, pour savoir si les demandes de leurs clubs sont conformes, notamment dans les pourcentages pour rentrer dans la forme de la subvention.*

- ✓ *JMo : au niveau du Ré Beach club, gros travail de Pierre et Maëva pour que ce projet qui était un peu feuille de chou soit plus étoffé. Notamment sur les coûts d'un pôle. Il y avait un ajustement à élaborer. Limite haute à 400 euros par mois faite. La salle vient de se transformer en un gymnase complet avec un budget de 300000 euros passé à 1 000 000 euros. Effectivement il fallait un engagement de la ligue. En 2022 il y a la construction effective de l'hébergement et de la salle. Maintenant il s'agit de savoir qui porte le projet : est-ce la ligue ou le club ? Monsieur Eric Tanguy a dit stop, il a bien compris la pression de la réponse, il a demandé un échéancier avec des positionnements fermes de financement du département, de la ligue et de la région avec ce que donne chacun. Fin septembre il sera demandé qui porte le projet et les enveloppes de chacun. Par ailleurs n'y aura pas d'aide à l'emploi car les personnes sont déjà identifiées pour les deux postes qui sont déjà déterminés. La ligue ne sera pas porteuse du projet, si le club l'est, est-ce que la ligue peut aider ? Effectivement, l'enveloppe des 5000 euros d'aide aux pôles de la fédé passe par la ligue et peut être attribuée. Si le club fait une demande auprès du Conseil Régional, il est évident que cela passera par la ligue.*
- ✓ *La fédération confirme donc ce fameux report de 5/6 mois, ce qui avait été d'ailleurs été proposé par PSa, qui avait dit qu'on ne pouvait pas s'engager sur quoi que ce soit parce qu'on n'avait pas de réponses.*
- ✓ *Bertrand Leys a annoncé que la main à la poche des stagiaires est une évidence. Autre information donnée : pour les pôles volley c'est 50 % de plus de demandes que de places, par contre pour Montpellier c'est une grosse trentaine de demande pour 16 places. Effectivement pour le Ré Beach club, on parlerait d'un recrutement national.*
- ✓ *MGB : prend la parole pour un problème de fond, pourquoi n'a-t-on pas fait une commission beach ? Je ne sais plus où j'en suis. Très franchement je pense que si on faisait une commission beach avec la technique, l'arbitrage et la sportive. Là, on est dans la commission technique et développement et je vois qu'on programme une finale beach ? Peut-être que je ne comprends pas tout. Maëva ne sait plus où elle est entre l'arbitrage, la technique, et la sportive. Je vois qu'on programme une finale régionale et une journée outdoor, alors que là on est sur la CRTD, là très franchement je ne sais plus où j'en suis. L'autre jour, on a été obligé de réunir dans l'urgence le secteur beach, jeune et arbitrage pour une compétition M13.*
- ✓ *PSa : je ne vais pas répondre à la question, j'ai eu plaisir à travailler à la création de cette commission qui n'existait pas avec les gens qui sont autour de la table et qui ont œuvré, et je pense que c'est une question qui s'adresse à l'ensemble du comité directeur qui a voté cette organisation.*
- ✓ *JMo : je vais répondre. La manifestation de samedi dernier était novatrice. J'ai vu des gens qui voulaient aller vers un but. Elle a mis en évidence la complexité. Les grosses difficultés, est qu'il aurait fallu qu'on mette plusieurs noms dans les commissions. Maintenant, peut-être que pour le côté pratique de beach en général il faudrait faire une seule commission.*
- ✓ *ATr : avant de changer une organisation qu'on a mis du temps à expliciter, à mettre en place, il faut l'appliquer. Aujourd'hui est-ce c'est ce qu'on a fait ? moi je pense que non. Dans la CRS, moi je pense qu'il y a eu un petit raté car il y a bien quelqu'un qui est identifié sur le beach, c'est Nathalie Rolland. Pour l'instant, appliquons.*
- ✓ *Tsa : on était dans une nouvelle dynamique pour augmenter le nombre de clubs, de comités, de licenciés, avec une vraie politique de développement et technique, portée en coopération entre les techniciens sur le terrain et les élus. On peut tout jeter si vous le souhaitez, mais je crois qu'on peut appliquer ce qu'on avait mis en place.*
- ✓ *MGu : peut-être que j'ai outre passé certaines de mes compétences, mais moi ce que je vois c'est que le temps que je prends pour la ligue, c'est sur mon temps personnel. Je pense que l'organisation d'un point de vue technique, c'est intéressant mais d'un point de vue pratique c'est un frein. Car le temps de passer par le bureau, puis le comité, puis avant d'arriver à l'AG, cela met trois barrières. Je pense que c'est un frein et extrêmement compliqué. Je ne sais même pas qui s'occupe de quoi en salariés. Les clubs non plus, vu que nous-même, on ne le sait même pas.*
- ✓ *Tsa : c'est la sportive qui gère le championnat CDF M13*
- ✓ *MGu : qu'est-ce que je fais en technique et développement, je fais des papiers et quoi d'autre ?*
- ✓ *PSa : tu te poses les questions pour savoir comment augmenter le nombre de licenciés beach, dans un contexte où il n'y avait pas de communication, de transversalité, entre la sportive beach et la sportive indoor. Là, l'intention mise en place par le bureau était effectivement de pouvoir travailler sur les 2 volets, pour se poser les bonnes questions comment on diversifie nos pratiques, comment on développe le nombre de licences, quelles actions on met en œuvre pour augmenter la formation des joueurs et des cadres, pour que derrière la cohérence entre les championnats extérieurs et en salle soit mis en place. Tu as une bonne question sur qui fait quoi parmi les salariés, c'est la question que se pose le bureau depuis qu'il est arrivé en fonction, c'est à dire au 4 décembre. C'est encore une réponse autour de laquelle on n'a pas tous les contours. Justement l'organisation qui a été mise en place et toutes les réflexions c'était ça, se poser les questions, en collaboration avec l'ensemble des membres d'une commission, portée par un référent thématique pour challenger l'idée avant que la proposition passe devant le bureau et le comité.*
- ✓ *MGu : ce que tu as fait en commission technique et développement je pense qu'il n'y a pas de souci, je pense que c'est l'organisation en elle-même qui ne fonctionne pas. Je commence aujourd'hui juste à comprendre ce que je dois faire ou pas.*
- ✓ *JMo : il y a eu une information qui n'a pas été réalisée effectivement. Mais c'était novateur. C'est une première. Le système c'est clair il est lourd, mais effectivement au lieu de mettre de l'huile dans les rouages, ça ne fonctionne pas.*
- ✓ *ATr : la CRS, la sportive beach c'est Nathalie Rolland, là on a l'exemple flagrant, de quelque chose qu'on a mis en place, qu'on n'applique pas et qu'après, on vient dire qui ne fonctionne pas. Il faut être aussi un peu indulgent sur le démarrage. Reprenez le document sur les commissions pour ceux qui estiment que ça ne marche pas. Peut-être que vous n'avez pas compris, parce qu'on ne vous a pas assez expliqué et réexpliqué.*

- ✓ *NRo : c'est tout nouveau, il y a, je pense aussi des problèmes de communication, car il aurait fallu que j'aie aux réunions techniques et développement.*
- ✓ *TSA : l'organisation des championnats n'est pas à la charge de la CRTD mais de la CRS*



Alain TREVISIOL  
Secrétaire Général



Jacques MOREAU  
Président

ANNEXE

Acronymes utilisés :

BE : Bureau Exécutif

ScGn : Secrétariat Général

CD : Comité Directeur

Symboles utilisés :



Décision prise



Décision à prendre



Action à mener



En charge de l'action



Communication externe à faire